

Nouvelles directives et informations de la cheffe-experte CIFC-VD

Bonjour,

Au nom de la CIFC-VD, nous donnons suite à notre courriel du 16 mars 2020.

- Vous trouvez en fichiers joints, un nouvel examen en blanc avec le correctif. Vous disposez désormais de 3 examens en blanc pour vous préparer.
- Vous avez jusqu'au 29 mars 2020, dernier délai, pour poser vos différentes questions à votre responsable CI, par e-mail.
- Nous vous rappelons le délai au 31.03.2020 pour transmettre à la CIFC-VD, via le site internet, votre PFP/PPI et annexes. Cet envoi validera également :
 - Votre préparation à l'examen écrit avec l'exercice d'au minimum 1 examen en blanc avec autocorrections ;
 - Lecture de la vidéo sur le site relative à l'examen oral ;
 - Vous avez pris connaissance du <u>catalogue des critères</u> (depuis août 2017) qui regroupe les objectifs qui seront traités soit en jeu de rôles, soit en entretien professionnel et cela en fonction de votre PFP;
 - Vous avez pris connaissance des pages 110 et suivantes de votre brochure DFP relatives à la procédure de qualification :
 - Vous êtes allé(e) sur Konvink afin de réaliser des e-tests et des grilles de compétences
 - Vous n'avez plus de questions.

Pour l'heure, les examens sont maintenus.

Nous réitérons le fait que votre responsable CI reste à votre disposition pour toute aide ou question.